

## Descriptif de module

**Domaine** : Santé

**Filière** : Soins infirmiers

### 1. Intitulé du module : Soutenir l'autogestion de la maladie chronique (AGC)

2023-2024

**Code** : S.SI.370.3904.F.19

**Type de formation** : Bachelor

**Niveau** : Module de base

**Type** : Module à option

**Caractéristique** :  Module optionnel obligatoire dont l'échec définitif entraîne l'exclusion définitive de la filière selon l'art. 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO du 2 juin 2020.

**Organisation temporelle** :  
 Module sur 1 semestre  
 Module sur 2 semestres  
 Semestre d'automne  
 Semestre de printemps  
 Autre : .....

### 2. Organisation

Crédits ECTS : 10 ECTS

Langue principale d'enseignement : Français

Autres compétences linguistiques : .....

Exigences liées à la fréquentation de la formation : La présence aux cours est obligatoire

### 3. Prérequis

Avoir validé le module .....

Avoir suivi le module .....

Pas de prérequis

Autre : .....

### 4. Compétences visées/Objectifs généraux d'apprentissage

#### Rôles et compétences visées

**A. Rôle d'Expert·e** : Compétences  A1  A2  A3  A4

**B. Rôle de Communicatrice·eur** : Compétences  B1  B2  B3  B4

**C. Rôle de Collaboratrice·eur** : Compétences  C1  C2  C3  C4

**D. Rôle de Manager** : Compétences  D1  D2  D3  D4

**E. Rôle de Promoteur·rice de la santé** : Compétences  E1  E2  E3  E4

**F. Rôle d'Apprenant·e et de formatrice·eur** : Compétences  F1  F2  F3

**G. Rôle de Professionnel·le** : Compétences  G1  G2  G3  G4

## Objectifs généraux d'apprentissage

Dans le cadre d'une pratique infirmière en particulier auprès de personnes vivant une situation de maladie(s) chronique(s) :

- Susciter et soutenir la motivation du patient à développer des compétences santé.
- Identifier les caractéristiques propres de ses personnes et proposer un projet de soins adapté.
- Prendre en compte différentes dimensions (culturelles, socio-économiques, politiques, éthiques) dans les projets éducatifs et d'accompagnement thérapeutique.
- Intégrer le réseau primaire dans les projets éducatifs et d'accompagnement thérapeutique.
- Se référer à des concepts pertinents dans une perspective d'éducation et d'accompagnement thérapeutique sur la durée.
- Promouvoir la collaboration intra et interprofessionnelle et le travail en réseau dans une perspective de continuité des soins.

## 5. *Contenus et formes d'enseignement*

### Contenus

- La démarche de soin auprès des personnes avec maladies chroniques (physiques et/ou psychiques) à travers différents cadres théoriques en sciences infirmières et sciences humaines.
- Des concepts tels que : chronicité, auto-soin, auto-efficacité, motivation, qualité de vie, comportement de santé, représentations de la santé, processus d'acceptation de la maladie chronique, etc., utiles à la compréhension et à l'analyse des situations de chronicité.
- La démarche éducative comme outil d'intervention et l'utilisation des nouvelles technologies en éducation thérapeutique.
- Des réflexions portant sur les dimensions culturelles, socio-économiques, politiques et éthiques et en lien avec les proches aidants, etc. autour de la condition de chronicité et les enjeux en santé et défis à relever.
- Les modèles de prise en charge des patients avec maladie chronique et l'innovation dans l'offre des services de soins infirmiers.

Les enseignements prendront la forme de cours théoriques, ateliers/séminaires, pratiques simulées, rencontres avec des patients, travail sur des vignettes cliniques.

### Modalités pédagogiques

- |   |  |   |
|---|--|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours magistral | <input checked="" type="checkbox"/> Séminaire            | <input type="checkbox"/> Projet                   |
| <input type="checkbox"/> Atelier/laboratoire        | <input checked="" type="checkbox"/> Simulation immersive | <input type="checkbox"/> Formation pratique/stage |
| <input type="checkbox"/> Modalité digitale          | <input type="checkbox"/> Autre (préciser) : .....        |   |

## 6. *Modalités d'évaluation et de validation*

- |  |   |  |
|--|---|--|
| <input type="checkbox"/> Ecrit sur table | <input type="checkbox"/> Oral                 | <input type="checkbox"/> Pratique      |
| <input type="checkbox"/> Dossier écrit   | <input type="checkbox"/> ECOS                 | <input type="checkbox"/> Autre : ..... |
| <input type="checkbox"/> .....           | <input checked="" type="checkbox"/> Portfolio |  |

La validation du module est individuelle. Elle consiste en la réalisation d'un portfolio papier.

Le module est validé si l'étudiant.e obtient au moins la qualification E au module.

Si l'étudiant.e obtient la qualification Fx, elle/il est e remédiation.

Si l'étudiant.e obtient la qualification F, elle/il est en répétition.

Les modalités d'évaluation et d'attribution de la qualification sont précisés dans le syllabus. Les conditions de validation, remédiation et répétition sont présentées aux étudiant.e.s au plus tard le jour de la présentation du module.

## 7. Modalités de remédiation et de répétition

**Remédiation**                       Remédiation possible                       Pas de remédiation  
 Examen complémentaire                       Travail additionnel

Conformément à l'art. 29, al. 4 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) en HES-SO du 2 juin 2020, la note obtenue après remédiation est E en cas de réussite ou F en cas d'échec.

**Répétition**                      Les modalités de répétition sont définies en tenant compte de la situation d'études de l'étudiant.e à la fin du semestre ou de l'année académique. Les activités d'enseignement d'apprentissage et d'évaluation peuvent être différentes pour un.e étudiant.e qui répète le module en présentiel ou pour celui ou celle qui le répète en poursuivant son cursus.

La répétition a lieu en principe au plus tôt dans le semestre suivant l'échec.

Conformément à l'art. 29, al. 6 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master en HES-SO du 2 juin 2020, la note obtenue après répétition est A à E en cas de réussite ou F en cas d'échec. En cas d'échec, le module ne peut être répété qu'une fois.

## 8. Remarques

## 9. Bibliographie principale

Bruchon-Schweitzer, M., & Boujut, É. (2014). *Psychologie de la santé : concepts, méthodes et modèles* (2<sup>e</sup> éd.). Dunod.

Dumont, J., & Stitou, M. (Eds.). (2019). *Entretien motivationnel en soins infirmiers*. Dunod.

Godin, G., Bélanger-Gravel, A., Boudreau, F., Côté, José., Gagné, C., Gagnon, H., Gagnon, M.-P., Légaré, F., & Vézina-Im, L.-A. (2018). *Les comportements dans le domaine de la santé : comprendre pour mieux intervenir*. Presses de l'Université de Montréal.

Golay, A., Lagger, G., & Giordan, A. (2010). *Comment motiver le patient à changer ?* Maloine.

Ivernois, J.-F., & Gagnayre, R. (2016). *Apprendre à éduquer le patient : approche pédagogique l'école de Bobigny* (5<sup>e</sup> éd.). Maloine.

Lacroix, A., & Assal, J.-P. (2011/2013). *L'éducation thérapeutique des patients : accompagner les patients avec une maladie chronique : nouvelles approches* (3<sup>e</sup> éd.). Maloine.

Ogden, J. (2018). *Psychologie de la santé* (3<sup>e</sup> éd.). De Boeck Supérieur.

Rollnick, S., Miller, W. R., & Butler, C. C. (2018). *Pratique de l'entretien motivationnel : communiquer avec le patient en consultation*. InterEditions.

Sager Tinguely, C., & Weber, C. (Eds.). (2018). *Précis de chronicité et soins dans la durée* (2<sup>e</sup> éd.). Lamarre.

Simon, D., Bourdillon, F., Popelier, M., & Grimaldi, A. (2020). *Éducation thérapeutique : prévention et maladies chroniques* (4<sup>e</sup> éd.). Elsevier Masson.

## **10. Enseignant.e.s**

**Responsable de module** : Kétia Alexandre

**Descriptif validé le** 1er septembre 2023,

**les responsables de programme** Marie-Christine Follonier (HESAV) et Anne-Laure Thévoz (La Source)